



Conseil de sécurité

Distr. générale
20 septembre 2011
Français
Original : anglais

Lettre datée du 20 septembre 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'appelle votre attention sur une question fort préoccupante concernant la grave pénurie d'hélicoptères militaires que connaît la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).

La MONUSCO n'est dotée actuellement que de 14 hélicoptères militaires au total, 10 hélicoptères polyvalents et 4 hélicoptères d'observation. Il manque six hélicoptères militaires polyvalents à la Mission. Elle ne dispose d'aucun hélicoptère d'attaque à l'heure actuelle.

Les hélicoptères militaires de la MONUSCO sont déployés exclusivement dans l'est de la République démocratique du Congo, c'est-à-dire les Kivus et la Province Orientale. Sur les 10 hélicoptères militaires polyvalents, 6 sont déployés dans la Province Orientale pour appuyer les opérations militaires visant à remédier à la présence de l'Armée de résistance du Seigneur, dont les attaques meurtrières contre des civils en République démocratique du Congo sont de nouveau de plus en plus nombreuses, ainsi qu'aux milices qui restent en Ituri. Les quatre autres hélicoptères militaires polyvalents sont déployés dans les Kivus; deux d'entre eux sont des hélicoptères légers qui ont une capacité de transport réduite.

Les incidences de la pénurie d'hélicoptères militaires sur la mise en œuvre du mandat de la MONUSCO sont devenues critiques. Les opérations conjointes menées avec les forces armées congolaises ont dû être reportées, les enquêtes sur les violations massives présumées des droits de l'homme ont dû être retardées et certains déploiements dans des points chauds pour la protection reportés. Il a été aussi extrêmement difficile d'acheminer des articles essentiels aux contingents des Nations Unies se trouvant dans des zones reculées instables. Cela est encore plus critique à l'approche des élections présidentielle et parlementaires qui doivent se tenir en République démocratique du Congo le 28 novembre 2011.

Le Secrétariat a vigoureusement contacté les pays fournisseurs de contingents au cours de l'année écoulée concernant la fourniture d'hélicoptères militaires. En conséquence, l'Afrique du Sud s'est engagée à fournir à la MONUSCO un hélicoptère militaire polyvalent supplémentaire.

Le Secrétariat est activement engagé auprès des membres du Conseil de sécurité et d'autres États Membres pour s'attaquer aux causes profondes de ce manque de capacités qui touche l'ensemble des opérations de maintien de la paix



des Nations Unies, cherchant à trouver des solutions novatrices et originales en sortant des schémas habituels. J'ai personnellement pris la tête de plusieurs de ces initiatives et nous avons été activement appuyés dans ces efforts par un certain nombre d'États Membres.

Toutefois, nous ne prévoyons pas le déploiement d'hélicoptères militaires supplémentaires à la MONUSCO, en sus de l'engagement de l'Afrique du Sud, avant la fin de l'année.

Le manque critique de capacités au niveau des opérations de maintien de la paix des Nations Unies ne se limite malheureusement pas à la MONUSCO. Toutefois, le manque actuel d'hélicoptères militaires dans le cadre de la MONUSCO est devenu fort problématique et c'est de mon devoir de vous informer que la Mission n'est plus en mesure de s'acquitter de parties essentielles des tâches prioritaires dont elle est chargée, notamment pour ce qui est de protéger les civils, de fournir un appui pour la tenue des élections et de mettre un terme à la présence des groupes armés, en particulier dans les Kivus.

Je crains que si le Conseil de sécurité ne remédie pas à la situation, la plus vaste opération de maintien de la paix des Nations Unies risque d'échouer, ce qui aurait de graves conséquences pour la vie et les moyens de subsistance de la population de la République démocratique du Congo. La crédibilité du Conseil et de l'Organisation des Nations Unies est aussi en danger.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la teneur de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **BAN** Ki-moon
